

SÉANCE
D'AJOURNEMENT

De la séance du 21 août 2024 de la Ville de L'Épiphanie tenue le 3 septembre 2024 à 11 h 30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Manon Leblanc, Dona Bouchard, Stéphane Amireault et Vicky Robichaud.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

223-09-2024

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault
APPUYÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud
et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour de la présente séance d'ajournement avec l'ajout du point suivant :

- 2.2 Résolution octroyant un mandat de services professionnels en génie civil pour la surveillance des travaux relativement à l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure

----- A D O P T É E -----

224-09-2024

Résolution octroyant un contrat pour l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie a publié un avis d'appel d'offres sur le site SEAO en date du 8 août 2024 pour l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure ;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions le 26 août 2024, un seul soumissionnaire a déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT que l'offre de la compagnie GROUPE COLAS QUÉBEC INC. s'avère conforme au montant de 288 262,44 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de l'ingénieur au dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault
et RÉSOLU à l'unanimité :

1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
2. QUE le conseil municipal octroie un contrat pour l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure à la compagnie GROUPE COLAS QUÉBEC INC. au montant de 288 262,44 \$, taxes incluses.
3. QUE ce contrat est octroyé à la suite d'un avis d'appel d'offres public.
4. QUE cette dépense est financée par le Règlement d'emprunt numéro E-002 pour un montant de 172 462,50 \$ et un montant de 115 799,94 \$ à l'excédent non affecté.

----- A D O P T É E -----

225-09-2024

Résolution octroyant un mandat de services professionnels en génie civil pour la surveillance des travaux relativement à l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie a octroyé un contrat pour l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure en vertu de sa résolution 224-09-2024 ;

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie a besoin de services de surveillance de chantier pour les travaux d'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme EFEL Experts-conseils inc. pour un montant de 24 719,63 \$, taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc
APPUYÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard
et RÉSOLU à l'unanimité :

1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
2. QUE le conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie octroie le contrat de surveillance de chantier pour les travaux d'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure à la firme EFEL Experts-conseils inc. pour un montant de 24 719,63 \$, taxes incluses tel que l'offre présentée en date du 26 août 2024 portant le numéro 24F05-2038.
3. QUE ce mandat soit octroyé de gré à gré.
4. QUE cette dépense est financée par le Règlement d'emprunt numéro E-002.

----- A D O P T É E -----

Examen de la correspondance et communication du conseil

Aucune correspondance significative n'a été reçue.

Période de questions du public

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

226-09-2024

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud
APPUYÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 11 h 34.

----- A D O P T É E -----

STEVE PLANTE
Maire

FLAVIE ROBITAILLE
Greffière